



Pôle PEA

PROFIL DE POSTE

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

PRP-GRH-0105

Version 02

Date d'application :
28/08/2023

Rédaction : Dr A Lefebvre Médecin responsable HDJ	Vérification : N. GEORGIEFF Médecin chef de pôle	Validation : O. SERUSIER Attachée Administration
--	---	---

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade :	psychologue
Emploi :	psychologue
Métier	Psychologue
% Temps :	50%

2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Le Psychologue est placé sous l'autorité hiérarchique du DRH par délégation du chef d'établissement.

Le psychologue est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin chef de département par délégation du chef de pôle.

Le Psychologue est sous la responsabilité hiérarchique du médecin Chef de Service et des médecins responsables d'unité et en lien fonctionnel avec le cadre supérieur et le cadre de santé.

3. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Amplitude : 9h-17h00 ; du lundi au vendredi

Horaires : 9h 17h en repos fixe

4. AFFECTATION

POLE	PEA, Psychiatrie de l'Enfant et de l'adolescent
Structure interne	SUNRISE, Service universitaire en Neuro-développement, Réhabilitation, intervention et suivis chez les enfants de 1 à 18 ans
Unité de soins	Ex SUNRISE CSIRI / HDJ Equipe Mobile 6-12
Unité fonctionnelle	2463

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le Pole PEA : Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, regroupe 4 Départements répartis sur l'ensemble du territoire du Vinatier en intra et extra Hospitalier :

- Département Périnatalité 0/2 ans et petite enfance 2/5 ans
- Département Adolescence et psychiatrie transitionnelle (PEA/psy de l'adulte)

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

PRP-GRH-0105

Version 02

Date d'application :
28/08/2023

Pôle PEA

- Département TETA : Psychotrauma de l'enfant, troubles réactionnels et de l'adaptation, troubles de l'humeur et anxieux ; dimension légale, acculturation, vulnérabilité, réactions symptomatiques de la construction de personnalité, souffrance psychoaffective avec retentissement familial
- Département SUNRISE, Service universitaire en Neuro-développement, Réhabilitation, intervention et suivis chez les enfants de 1 à 18 ans

Ainsi qu'une Plateforme d'évaluation et d'orientation : POP qui est un dispositif téléphonique d'accueil, d'évaluation et d'orientation à destination des patients, des familles, des professionnels de santé et des partenaires des secteurs médico-sociaux et sociaux.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le Psychologue s'inscrit dans des missions transversales et de recours pour les enfants de 6 à 12ans (SUNRISE et TETA). Il a pour but de faciliter la coordination des parcours, accompagner les enfants et leurs familles, étayer les équipes et soutenir le lien avec les partenaires.

7. ACTIVITES PRINCIPALES DU PSYCHOLOGUE

7.1. Activités institutionnelles

- Etayage des équipes dans leurs missions
- Accompagner les équipes dans certains questionnements des situations complexes et dans la prise en charge des patients et des leurs familles
- Participation aux réunions pluridisciplinaires et de synthèse
- Co-conduite des réunions institutionnelles en présence ou absence du médecin référent

7.2. Activités cliniques

- Accompagnement thérapeutique en individuel ou en groupe
- Evaluations fonctionnelle de l'enfant à travers entretiens, observations en contexte et bilan psychoaffectif / épreuves projectives
- Elaboration et restitution du projet de soins de l'enfant et de prise en charge pluridisciplinaire
- Accompagnement des familles dans la mise en place du projet de soins et sa coordination
- Implication dans le travail de réseaux, collaboration avec les partenaires extérieurs (Ex. Ecoles, professionnels libéraux)
- Co-animation ou supervision de groupes



Pôle PEA

PROFIL DE POSTE

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

PRP-GRH-0105

Version 02

Date d'application :
28/08/2023

- Mise à jour de ses connaissances régulière dans le champ du neuro-développement, du trauma complexe, troubles anxio-dépressifs et trouble du comportement alimentaire

8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

8.1. Qualification

- Diplôme d'état de psychologue avec spécialisation Master 2 (ou équivalent) en psychopathologie et/ou psychologie clinique

8.2. Expérience professionnelle souhaitée

- Expérience dans la psychopathologie de l'enfant et l'adolescent
- Expérience dans le champ du développement de l'enfant et des troubles du neurodéveloppement
- Expérience de coordination de parcours entre les différents contextes de vie de l'enfant

8.3. Connaissances et compétences spécifiques attendues et/ou à développer

- Connaissance en développement global de l'enfant
- Connaissance en psychopathologie et troubles du neurodéveloppement
- Capacité à conduire un entretien clinique et un suivi rapproché
- Connaissance de recommandations de l'HAS et des outils d'évaluation et prise en charge des troubles du Neurodéveloppement
- Réalisation des bilans à travers des outils d'évaluation (épreuves projectives, Echelles de Wechsler)
- Etre capable de guider, accompagner et étayer des équipes dans leurs missions cliniques
- Accompagnement familial
- Collaboration étroite avec les écoles (classiques, ITEP, IME), lieux de vie (MECS, Famille d'accueil)

9. FORMATION

Des formations institutionnelles et de service seront prévues pour mettre à jour les connaissances du psychologue en lien avec la clinique actuelle en lien avec les recommandations nationales et internationales dans l'évaluation et interventions des troubles du neuro-développement et selon les choix de spécialisations de chacun.